

Communication au Colloque Recherche et Régulation
(Paris, 8-9 sept. 2022)

« L'histoire de la théorie de la régulation et ses contributions à l'analyse du
capitalisme mondial et de ses crises récentes »

« Essai de caractérisation de la régulation néolibérale en France »

Eric LAHILLE

[Université Gustave Eiffel (ESIEE PARIS) – Centre Emile Durkheim]

Point de départ : Un questionnement sur l'usage des termes « néolibéral » et « néolibéralisme » par l'économie hétérodoxe

- Synonyme de « laisser-faire » et d'assujettissement de l'Etat aux logiques du marché, les politiques néolibérales s'inscrivent dans un projet sociopolitique qui dépasse le strict cadre économique.
- Pour saisir la diversité des capitalismes dans une véritable approche d'économie politique on doit donc articuler la dimension économique :
 - 1) avec la diversité des formes politiques et de l'Etat comme dans l'approche de la « *Variety of Capitalism* » (Soskice et Hall, 2001, Hall et Thelen, 2009)...
 - 2) avec la dimension symbolique et le domaine des idées comme dans l'approche de philosophie politique de S. Audier (2012),
 - 3) ou penser les différentes formes et dimensions des capitalismes à partir des coévolutions économiques, symboliques et politiques en s'appuyant sur la Théorie de la Régulation (TR) vue comme approche de « *social science* » (Aglietta, 1976, Théret, 1992, 1999, Orléan, 2005).
-  Notre Projet
- -1) Donner un contenu à la notion de régulation néolibérale sur la base d'une approche combinatoire entre la TR et un institutionnalisme critique pluridisciplinaire (logiquement compatible).
- -2) Mettre en discussion une conceptualisation centrée sur « la Régulation et le travail politiques des groupes actifs » (Lahille, 2020) et la confronter à une 1^{ère} ébauche de la régulation « néolibérale » *made in France*.

1) La régulation en tant que concept et méthode propre à la TR.

- Constats de départ :
- - 1) Centralité et spécificité du politique dans la régulation sociale (Aglietta, 1976, Boyer, 2004, 2015)
- - 2) Une diversité de définitions et de modes d'insertion sociale du politique.
- Pour saisir l'unité des travaux régulationnistes sur le politique on se réfère au concept fondateur et central de régulation : en tant « que concept fractal » (Jessop, 2015) et...
- « Élément universel » commun aux différents travaux régulationnistes sur le politique servant d'armature à un « cadre heuristique » cf. E. Ostrom (2005, 2011).
- Le concept de régulation constitue -1) une rupture épistémologique avec la notion d'équilibre général et 2) il s'apparente aussi et surtout à une méthode d'analyse englobant économie et politique (Aglietta (1976, [1982], Boyer, 2004, 2015) et symbolique (Théret, 1992, 1999, Billaudot, 1996).
- Cette méthode « constructiviste et procédurale » spécifique à la TR (Chanteau, 2017) est fondée sur **une combinaison de processus institutionnels fondamentalement antinomiques** (Théret, 2019) qui relève de « l'hétérorégulation immanente » Chanteau (2017).
-  Cette matrice méthodologique est appliquée à l'étude de la fonction politique de régulation sociale.

2. Une approche combinatoire de la régulation politique : entre acquis régulationnistes et apports institutionnalistes critiques

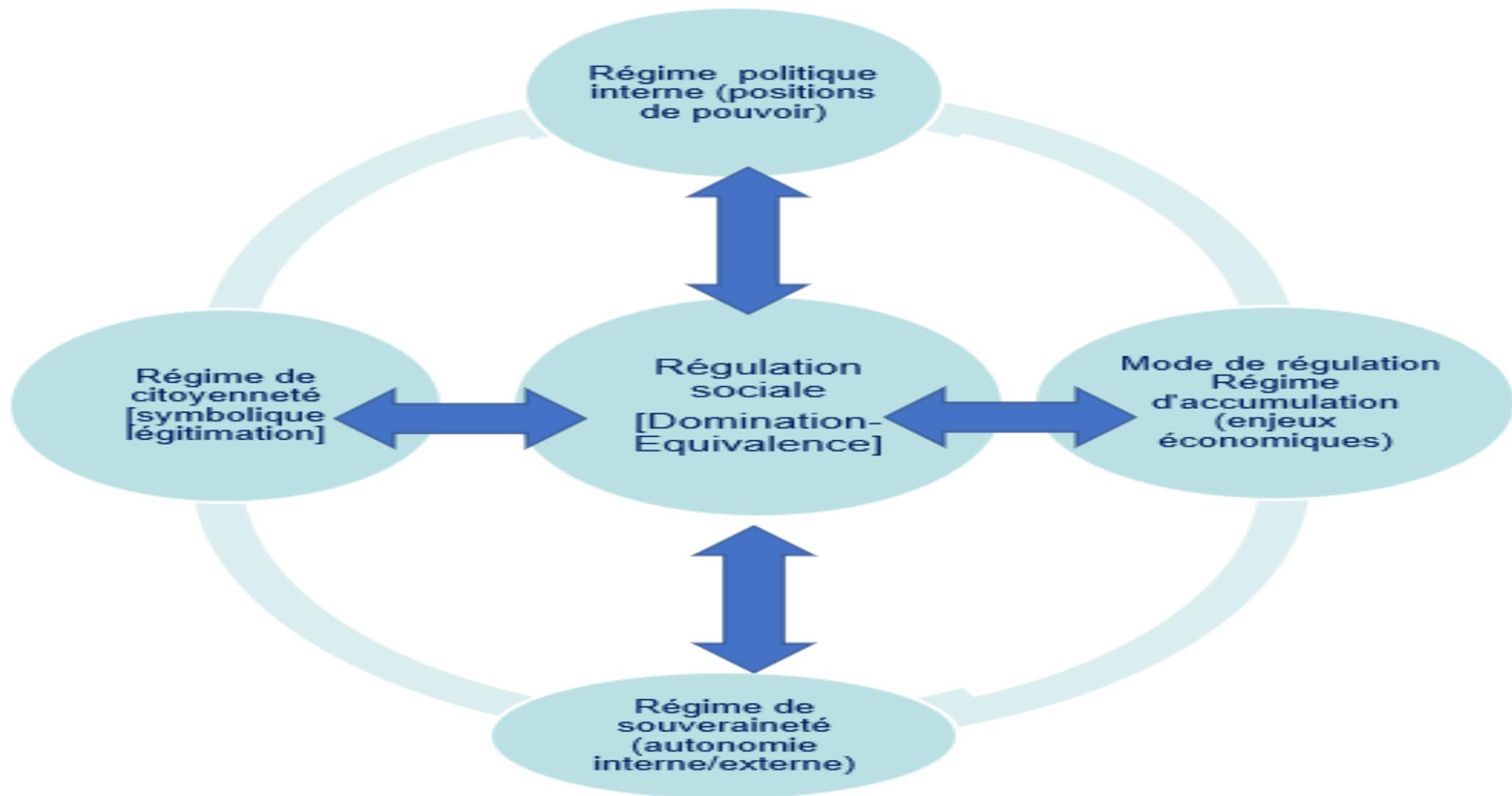
- 1) La fonction politique de régulation sociale est toujours problématique car elle relève de processus ontologiquement antinomiques : domination certes...mais aussi universalité (Giraud et Warin, 2008, Graeber, 2016, Graeber et Wengrow, 2021)
- 2) On différencie les structures institutionnelles (*le* politique) des stratégies des acteurs (*la* politique), sur la base d'apports institutionnalistes (Ostrom, Economie des conventions, sciences politiques, anthropologie sociale, sociologie et philosophie politiques, etc.) combinés aux logiques régulationnistes de « l'hétérorégulation immanente » (Chanteau, 2017).
- 3) Pour mieux saisir les stratégies politiques (*la* politique) on réemploie :
 - - le terme de « *going concern* » Commons (1934) traduit par « **groupes actifs** » (plutôt que « collectif organisé ») et plus précis qu'« acteurs sociaux » et plus intégrateur des échelons méso-social et méso-économique.
 - Ainsi de petits groupes organisés en clan ou réseau peuvent influencer sur la régulation politique à différents échelons (Lahille, 2014, 2017, Lazéga, 2016, 2021).
 - - le vocable de « **travail politique** » (Smith, 2011, 2019) qui renvoie aux actions de type relationnel et communicationnel que tout groupe actif (dans les différents champs sociaux) déploie pour faire prévaloir ses idées, intérêts et valeurs.
 -  Il se situe donc aussi **en amont** des arrangements macro-institutionnels et macro-électoraux entre groupes sociaux décrits par la TR et concerne les **coulisses** plutôt que la scène politique.

2. Une approche combinatoire de la régulation politique (suite)

- 4) Les structures institutionnelles (*le* politique) sont vues sous l'angle d'un **mode de régulation politique** résultant de l'enchâssement de trois sous-systèmes institutionnels interdépendants organisés en régimes (régime de politiques publiques, régime de citoyenneté, régime politique proprement dit (Jobert, 1998)
- + le régime de souveraineté (Théret, 2008, Lahille, 2014, 2020) aujourd'hui central (Sapir, 2016) :
- 5) Le régime de politiques publiques (Giraud et Warin, Hay et Smith, Jobert, Muller, etc.) est englobé dans la régulation économique de la TR au sein du « **régime économique** » (mode de régulation économique et 5/6 formes institutionnelles + le régime d'accumulation) (Boyer, 2004, 2015).
- 6) Il en résulte une articulation entre régulation économique et politique sur la base d'un emboîtement réciproque de même niveau mettant à parité économie et politique de type « indépendance dans l'interdépendance » (Théret, 1999, EPI hétérodoxe (Hay et Smith, 2018, Strange, 1995).
- 7) Cet emboîtement horizontal traduit les évolutions des capitalismes financiarisés dans lesquels le travail politique de groupes actifs nationaux, de communautés ou réseaux transnationaux (Djelic, 2012, Lazéga, 2016, Smith, 2011) ou « extraterritoriaux » (Sallais, 2014) peuvent supplanter les impératifs démocratiques nationaux (Rodrick, 2008, Sapir, 2002).



- Un cadre conceptuel fondé sur la **Régulation** et le **Travail politiques** des « groupes actifs » (Lahille, 2020).



↔ La flèche figure LE TRAVAIL POLITIQUE DES GROUPES ACTIFS

2- Quelques exemples de configurations institutionnelles de la régulation politique

- Un mode de Régulation Politique dépend : -1) de la nature d'emboîtements d'un « complexe de régimes » et -2) du travail politique des groupes actifs dominants.
- Un éclairage par une typologie (rapide) des structures institutionnelles (le politique) :
- 1) des régimes de souveraineté : 4 idéaux-types possibles cf. Mairet (1997, 2012), Théret (2008) : souveraineté nationale, souveraineté individuelle, souveraineté étatique, souveraineté « citoyenne » ... avec hybridations.
- 2) des régimes de citoyenneté divers selon les différentes conceptions de la citoyenneté (marchande, individuelle, instrumentale, relative/absolue etc.) de la légitimité des gouvernements et du travail symbolique ...
- 3) Diversité des régimes économiques (mode de régulation néolibéral, ordo libéral, social-démocrate, libertarien, étatique, méditerranéen, corporatiste, gazpromien, etc.) avec hybridations et régimes d'accumulation...
- 4) Diversité des régimes politiques (oligarchie(s), dictature(s), Etat-parti... démocratie(s) avec différents systèmes de pouvoir et de vote (parlementaires, présidentiels, etc.) basés sur des systèmes électoraux (majoritaire à deux tours, à la proportionnelle (relative/intégrale) etc.) différents modes d'exercice du pouvoir (verticalisé/horizontal/gazeux/autoritaire/discrétionnaire/...) et démocraties de basse/moyenne/forte intensité).
-  Une multitude de configurations institutionnelles et de modes de régulations politiques propre à chaque formation sociale (y compris dans les régulations néolibérales).

3- Caractériser sommairement la régulation politique *made in France* : une régulation « néolibérale-étatiste ... contrariée »

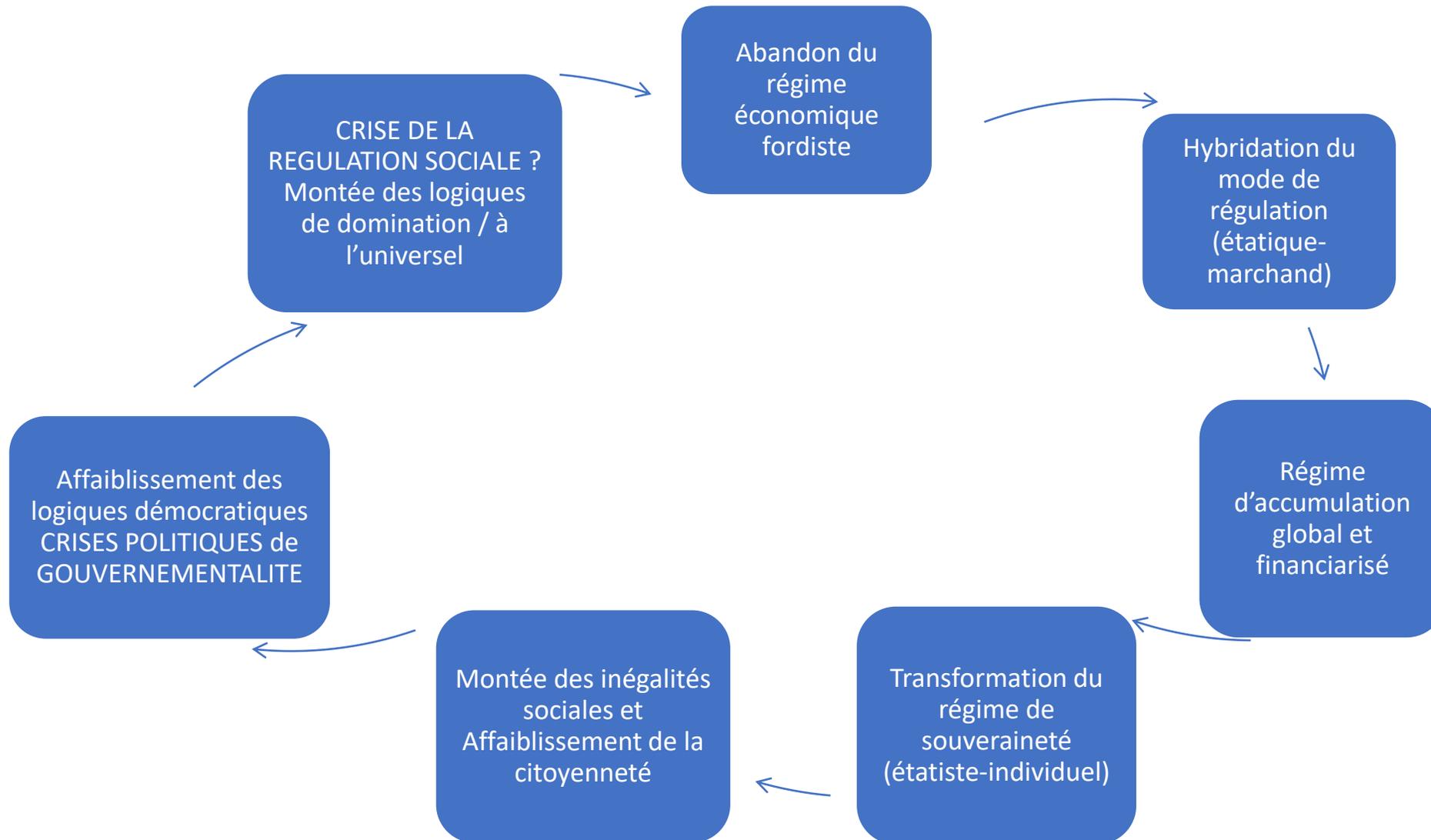
- Le changement progressif de la régulation politique française héritée de l'après guerre résulte de plusieurs causes :
- - 1) Le changement du régime international se traduit par un changement du régime de souveraineté « national-étatique ».
- La nature du régime politique français (démocratie de basse intensité) facilite ces changements voulus par les groupes actifs dominants dans les années 80-90 (Européisation et globalisation financière).
- - 2) La composition sociologique des groupes actifs dominants en France : un attelage baroque entre *Big business*, communauté financière, haute fonction publique, personnel politique...
- - 3) Ces groupes sont organiquement liés et encapsulés socialement (Bezes, 2018) et leur positionnement au sein des instances décisionnelles permet d'influer directement sur la régulation sociale.
- - 4) Les formes de la régulation néolibérale *made in France* sont liées à une **communauté épistémique** qui porte la **convention** dérivée de la vulgate néolibérale : société de marché adossée à une vision *hayekienne* instrumentale de la démocratie et du politique (Chamayou, 2018) servant de grammaire de justification.
- Une dérive progressive du travail politique des groupes en charge de la régulation sociale vers une conformation de la société aux logiques du marché et de l'accumulation au détriment de la recherche de communs et d'universels...mais qui passe par l'Etat.
-  1 régulation sociale « néolibérale-étatiste... »

3. Les structures institutionnelles de la régulation « néolibérale-étatiste contrariée » en perspective.

- Pour imposer la poursuite des politiques néolibérales le mode d'exercice du pouvoir change progressivement et devient dual : communicationnel et autoritaire.
- -1) Des « réformes structurelles » continues des « FI » sous l'égide de l'Etat  Changement du régime économique : mode de régulation hybride « étatique-marchand » et régime d'accumulation financiarisé et globalisé...qui affaiblit l'Etat ...
- -2) Un régime de souveraineté baroque « étatiste-individuel » en phase avec le régime d'accumulation...
- -3) Un régime de citoyenneté en mode dégradé (crise larvée de la citoyenneté), perte de légitimité et dérive communicationnelle (Salmon 2018).
- -4) Un régime politique centralisé, verticalisé et verrouillé : régime présidentiel avec démocratie de basse intensité source de dérive INTERNE discrétionnaire...et autoritaire... 
- **contrariée** par une montée inédite des tensions sociales et politiques (« gilets jaunes ») et le renouvellement du travail politique de groupes actifs dominés ...(se répercutant dans les résultats électoraux - apparition de contre-pouvoirs).
- Les tentatives de passage en force avec un recours disproportionné à « la violence légitime » avec verticalisation croissante de l'exercice du pouvoir et habillage communicationnel dans les crises sont de + en + contestées
- Résistance de la société et du réel aux politiques néolibérales en raison du **hiatus** croissant entre les problèmes socioéconomiques, sanitaires, environnementaux, politiques etc. et les « solutions » néolibérales.

3- Vers une grande crise de la régulation néolibérale en France ?

- En résumé : Les structures institutionnelles sont conformées par les impératifs de l'accumulation du capital et par une représentation sociale fondée sur la « société de marché » (Polanyi) et une conception instrumentale de la démocratie → Relégation au second plan des impératifs socio-économiques, symboliques, environnementaux, démocratiques liés à la fonction politique de régulation sociale.
- Un dévoiement progressif de la régulation politique démocratique : les logiques de la domination l'emportent sur les logiques de l'universalisation et des communs.
- La dérive dans l'exercice du pouvoir pour maintenir la domination des groupes dominants conduit vers des crises politiques larvées -multidimensionnelles et multiformes- de « gouvernementalité » (à la Foucault), d'« anomie sociale » risquant de remettre en question les fondements même de la démocratie.
- Si le rétablissement de contre-pouvoirs au sein du régime politique proprement-dit peut rééquilibrer temporairement l'exercice du pouvoir on est loin d'un approfondissement des principes démocratiques qui permettrait de déverrouiller les structures institutionnelles de la régulation politique en France.



La régulation néolibérale en France : un changement du travail des groupes actifs dominants (Big Business + Haute fonction publique) : Abandon du compromis social de l'après-guerre et bascule vers un système néolibéral dérivé de la doctrine de l'école de Chicago visant à restaurer la domination des intérêts des groupes économiques et politiques dominants